



Service du médecin cantonal
Case postale 76
1211 Genève 4 Plainpalais

(publipostage)

Genève, le 5 septembre 2011

Prévention du cancer du col de l'utérus : vaccination gratuite HPV

Mademoiselle, Madame,

Depuis novembre 2006, un vaccin contre le papillomavirus humain (HPV) est disponible en Suisse. Ce nouveau vaccin évite les infections par ce virus et permet de prévenir les $\frac{3}{4}$ des cancers du col de l'utérus. La Commission fédérale des vaccins recommande cette vaccination à toutes les jeunes filles de moins de 20 ans. Elle recommande aussi aux jeunes femmes de 21 à 26 ans de l'envisager et d'en discuter avec leur médecin. Pour vous, cette vaccination est donc gratuite* et prise en charge par l'assurance maladie (LAMal) dans le cadre du programme cantonal de vaccination.

Si vous n'êtes pas encore vaccinée, je vous invite à vous adresser dès à présent à votre médecin traitant ou à la Consultation Santé Jeunes des HUG (www.hpv-hug.ch ou téléphone 022 372 33 87). Trois injections sont nécessaires avec un intervalle de 6 mois entre la 1^{ère} et la 3^{ème} injection.

Pour en savoir plus sur le programme de vaccination, vous pouvez consulter le site http://ge.ch/dares/maladies-transmissibles/vaccination_hpv-1030-3374.html ou contacter l'Info ligne HPV, tél. 022 546 50 02. D'autres informations sur les vaccins en général sont disponibles sur le site www.infovac.ch (Info-vaccin, tél. 0844 448 448).

Vous trouverez également, au verso de cette lettre, la réponse aux questions les plus fréquentes sur HPV.

Veillez agréer, Mademoiselle, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Dr Philippe Sudre
Médecin cantonal délégué

* Conditions pour bénéficier de la gratuité:

- s'adresser à un médecin participant au programme cantonal de vaccination
- être affiliée à une assurance de base suisse (LAMal)
- être âgée de 11 à 26 ans (en 2011 les jeunes femmes nées en 1984 peuvent encore se faire vacciner)
- être domiciliée dans le canton de Genève

Information concernant la vaccination contre les virus du papillome humain (HPV)

Qu'est-ce que le HPV ?

Les virus HPV sont la cause la plus fréquente d'infection sexuellement transmissible. On estime que plus de 70% des hommes et des femmes sexuellement actifs sont contaminés dans leur vie et le risque de contagion est le plus important entre 15 et 26 ans.

Quelles maladies provoque le HPV ?

Certains virus HPV causent des verrues génitales (appelées condylomes). D'autres passent inaperçus mais ils peuvent persister très longtemps et, chez une femme sur 4 ou 5 environ, ils vont provoquer le développement de pré-cancers ou cancers du col de l'utérus (c'est la partie de l'utérus qui est exposée parce qu'en contact avec le vagin). En Suisse, chaque année, plus de 5'000 femmes développent un pré-cancer, 320 présentent un cancer et environ 100 en meurent.

Comment s'en protéger ?

Les virus HPV se transmettent par voie sexuelle. Les préservatifs sont nécessaires pour se protéger des maladies sexuellement transmissibles. Cependant, dans le cas des HPV, ils ne sont pas suffisants car le virus est aussi présent sur des zones non couvertes par le préservatif.

Un contrôle gynécologique régulier est indispensable. Lorsqu'une lésion est détectée, un traitement au laser ou chirurgical est efficace. Cependant, malgré toutes ces mesures, une femme sur 100 va développer un cancer. La vaccination des jeunes filles est le moyen de protection qui s'est avéré le plus efficace.

Le vaccin contre le HPV est-il vraiment efficace ?

Le premier vaccin actuellement disponible protège contre les types de virus qui provoquent des verrues génitales et contre plus de 75% de ceux qui sont responsables de pré-cancers et de cancers. La vaccination n'est utile que si elle est faite avant que la personne ait été en contact avec les virus. C'est pourquoi, il est recommandé de vacciner les jeunes filles avant ou au début de leur vie sexuelle. Des études ont montré que l'on pouvait administrer le vaccin sans problème en même temps que le vaccin contre l'hépatite B. La vaccination des garçons n'est pas recommandée pour l'instant.

Le vaccin contre le HPV a-t-il des effets indésirables ?

Il est généralement bien toléré. Comme pour le vaccin contre l'hépatite B, on peut avoir une douleur, rougeur ou enflure au point d'injection pendant quelques jours. On observe parfois des maux de tête, de la fatigue ou un peu de fièvre pendant 1 à 3 jours. Les réactions allergiques graves sont très rares. Si vous avez présenté des allergies à des vaccins, prenez conseil auprès de son médecin traitant.